

Quelles politiques agricoles au service du développement ?



© FAO / B. Georges



LES ENJEUX AGRICOLES

■ PRESENTATION | Par Laurent Levard, Fédération Artisans du Monde

Les «émeutes de la faim» qui ont eu lieu ces derniers mois dans une quarantaine de pays ont attiré l'attention de l'opinion publique sur une crise alimentaire et agricole qui ne date pas d'aujourd'hui et qui met la question des politiques agricoles au centre de l'actualité.

Si cette crise est devenue visible, c'est que les consommateurs pauvres des villes en sont à présent aussi victimes. Avant que les médias ne s'en saisissent, rappelons que sur les 854 millions de personnes qui souffraient de la faim en 2007, les $\frac{3}{4}$ étaient des ruraux qui tentent de survivre de l'agriculture.

Depuis longtemps les organisations de solidarité internationale dénonçaient cette situation et avaient anticipé les problèmes actuels. Elles se sont aujourd'hui regroupées avec d'autres

organisations (écologiques, agricoles) dans une campagne de mobilisation intitulée *"L'agriculture est malade : soignons la PAC ! Pour une agriculture durable au Nord comme au Sud."* pour demander que le principe de souveraineté alimentaire¹ soit reconnu au niveau international et que la Politique Agricole commune (PAC) s'inscrive pleinement dans ce cadre.

Ce module va être réparti en trois matinées : la première va être consacrée à la présentation des grands enjeux agricoles et alimentaires, la seconde s'attardera sur les politiques agricoles à mettre en place avec des exemples pays et la dernière portera sur la PAC : présentation, impacts au Nord comme au Sud et revendications portées par la société civile.

■ RETOUR SUR LA CRISE ALIMENTAIRE & AGRICOLE

| Par Benjamin Peyrot des Gachons, Peuples Solidaires

➔ LA SITUATION ACTUELLE

Actuellement, il n'y a pas de pénurie alimentaire dans le sens où il y a suffisamment de nourriture pour nourrir les 6 milliards d'habitants de la planète. Il y a surtout un problème d'accès à la nourriture pour les consommateurs les plus pauvres.

En effet, les prix des céréales sur le marché mondial sont largement en hausse : le prix du blé a augmenté de 130% entre mars 2007 et mars 2008, les prix du riz ont augmenté de presque 80% pour atteindre leur niveau le plus élevé depuis 10 ans. Dans certains pays, les prix du lait et du pain ont plus que doublé. Les premières victimes de la crise sont les pays qui dépendent fortement des importations de denrées alimentaires pour se nourrir. Les familles pauvres voient leurs factures alimentaires augmenter et n'ont plus les moyens d'acheter le minimum nécessaire : la facture des pays les plus pauvres va augmenter de 56% en 2008 après une hausse de 37% en 2007.

Dans de nombreux pays, les gouvernements sont fortement sous pression pour fournir des denrées alimentaires à des prix raisonnables. En Haïti, ce problème a provoqué la chute du gouvernement et des émeutes de la faim ont eu lieu au Cameroun, en Egypte et aux Philippines.

Cette crise alimentaire touche plus particulièrement certaines catégories de la population :

- **Les consommateurs urbains** : ils sont les premières victimes dans la mesure où ils n'ont aucun moyen de produire leur propre nourriture et vivent souvent dans des conditions déjà précaires. Leur nombre a augmenté de façon spectaculaire (en raison de l'exode rural) et ils dépensent une grande partie de leurs revenus dans la nourriture.
- **Les travailleurs agricoles** ainsi que de nombreuses personnes des zones rurales : comme ils n'ont pas accès à la terre pour produire, ils doivent également acheter de la nourriture. Certains paysans et petits agriculteurs possèdent certainement des terres, mais ils sont forcés de produire des cultures de rente au lieu de denrées alimentaires.
- **Les agriculteurs du Nord** : en dépit de certaines augmentations modérées des prix au niveau des exploitations, les éleveurs de bovins connaissent une crise due à la hausse des prix

1- La souveraineté alimentaire désigne le droit des peuples, de leurs Etats ou Unions à définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires sans dumping vis-à-vis des pays tiers.

du fourrage et les producteurs de céréales font face à de fortes hausses des prix des engrais à base d'huile. En fait, les agriculteurs vendent leurs produits à un prix extrêmement faible par rapport à ce que les consommateurs paient. En Europe, la Coordination espagnole

des Associations d'Agriculteurs et d'Éleveurs (COAG) a calculé que les consommateurs en Espagne paient jusqu'à 600% de plus que ce que le producteur de denrées alimentaires perçoit pour sa production.

➔ QUELQUES FACTEURS EN PARTIE À L'ORIGINE DE LA CRISE

La conjugaison de plusieurs facteurs permettent d'expliquer en partie la crise actuelle : matières agricoles inclut également des frais liés à l'utilisation des machines agricoles et à leur transport.

- **L'augmentation de la demande et la diminution des stocks** : la demande s'est accrue sous l'effet de l'explosion des classes moyennes en Inde et en Chine qui sont passées à régime alimentaire plus riche, auquel est venu s'ajouter la hausse de la population mondiale d'environ 1.2% par an. L'augmentation de la consommation de viande a provoqué un détournement des zones cultivées au profit de l'élevage plus lucratif, et au détriment des cultures. Les stocks céréaliers devraient tomber à leurs plus bas niveaux depuis plus de vingt ans.
- **Les accidents climatiques et la diminution des terres arables** : divers événements climatiques (sécheresses, inondations..) expliquent la faiblesse des récoltes dans certaines zones géographiques. De plus, le processus de désertification (dans certaines régions du Sahel, en Australie..), l'impact du changement climatique, l'urbanisation de certaines terres fertiles (notamment en Asie), entraînent une forte diminution des terres arables.
- **L'augmentation des prix du pétrole** : le quasi quadruplement du prix du pétrole depuis 2003 a augmenté considérablement le coût des fertilisants, qui en majorité requièrent pour leur fabrication l'utilisation de pétrole ou de gaz naturel (dont le prix est lié à celui du pétrole). En outre, le coût de production des matières agricoles inclut également des frais liés à l'utilisation des machines agricoles et à leur transport.

➔ LES PRINCIPAUX RESPONSABLES DE LA CRISE : choix politiques et comportements des acteurs

Au delà des facteurs décrits ci-dessus, les problèmes actuels liés à la hausse des prix agricoles mondiaux sont le résultat de choix politiques antérieurs et du comportement de certains acteurs :

↳ L'essor des agro-carburants

L'émergence des agro-carburants est un facteur expliquant la hausse des prix alimentaires. Au cours des dernières années, les sociétés multinationales et les puissances économiques mondiales, comme les États-Unis et l'Union Européenne (UE), ont rapidement développé la production d'agro-carburants. Des subventions et des investissements massifs sont dirigés vers ce secteur en plein «boom».

Par conséquent, l'usage de la terre a rapidement évolué, passant de la production alimentaire à la production de carburants. 100 millions de tonnes de céréales au moins sont consacrées actuellement aux agro-carburants, le volume de maïs représentant au moins 95 millions de tonnes.

Les États-Unis sont les premiers au monde dans le secteur de l'éthanol à base de maïs. Ainsi en 2007, 23% des récoltes de maïs américaines

étaient consacrées à cette production, contre 6% en 2005.

Cette explosion incontrôlée du secteur des agro-carburants a créé un choc sur les marchés agricoles internationaux déjà instables.

Si l'intégralité des céréales actuellement utilisées dans le monde pour la production d'agro-carburants était à nouveau destinée à l'alimentation humaine, les bilans mondiaux de produits céréaliers redeviendraient excédentaires.

Plusieurs pays (notamment de l'UE) ont déclaré leur intention de réfléchir quant à la modification de leur position vis à vis des agro-carburants. À l'inverse le président brésilien a récusé le lien de causalité entre agro-carburants et hausse des prix, le Brésil étant le deuxième producteur mondial.

↳ La crise financière et les spéculateurs

Avec la crise des «subprimes»², les matières premières sont devenues des valeurs refuges et donc spéculatives pour les établissements bancaires ainsi que les fonds d'investissement.

Souvent éclipsée dans le débat public, la spéculation est donc l'une des principales causes de la crise alimentaire actuelle. Alors que la production reste élevée, les spéculateurs misent sur la pénurie prévue et l'augmentation artificielle des prix. Sur la base de ces prévisions,

les sociétés multinationales ont manipulé les marchés. Les opérateurs de marché ont écarté des réserves du marché afin de stimuler les augmentations de prix et générer d'énormes profits par la suite. En Indonésie, en pleine hausse des prix du soja en janvier 2008, la société PT Cargill Indonesia conservait encore 13 000 tonnes de graines de soja dans ses entrepôts de Surabaya, dans l'attente que les prix atteignent des records.

↳ Les conséquences de la dérégulation

La crise actuelle illustre les effets dramatiques de plusieurs décennies de dérégulation des marchés agricoles et d'abandon des agricultures vivrières dans le Sud, encouragés par les institutions financières internationales, l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et les agro-exportateurs comme l'UE. La libéralisation du commerce a ainsi mené une guerre virtuelle contre les petits producteurs.

- **Les Programmes d'ajustements structurels (PAS) :** ils ont été imposés par les institutions de Bretton Woods, la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), aux pays du Sud dans le contexte de la crise de la dette du début des années 80. Ces PAS ont entraîné le démantèlement de l'ensemble des outils de protection, de régulation, de gestion des prix et des stocks, ainsi que mis fin à l'accompagnement du secteur agricole. Les agriculteurs ont été incités à produire des cultures de rentes pour les sociétés multinationales, pour ensuite acheter leur nourriture sur le marché mondial.
- **Le désintérêt des bailleurs pour l'agriculture :** au cours des 20 à 30 dernières années, la Banque Mondiale, le FMI, et plus récemment l'OMC, ont forcé les pays à diminuer leurs investissements dans la

production alimentaire et à réduire leur soutien aux paysans et aux petits agriculteurs. Pourtant, ils sont les principaux producteurs de produits alimentaires dans le monde. De plus, le soutien à l'agriculture est tombé de 17 milliards à 3 milliards de dollars entre 1980 et 2007.

- **Les diktats de l'OMC :** en vertu des accords de l'OMC, les pays ont également été contraints de «libéraliser» leurs marchés agricoles en réduisant les droits à l'importation (ce qui représente une importante perte de revenus pour les gouvernements importateurs). En même temps, le dumping³ sur les marchés mondiaux s'est poursuivi à travers des subventions directes et indirectes à l'exportation accordées dans les pays du Nord.
- **Les accords de libre échange :** leur multiplication représente une forte menace pour le secteur agricole des pays du Sud. Dans le cadre des négociations des Accords de Partenariat Économique (APE), l'UE demande aux pays d'Afrique Caraïbes Pacifique (ACP), dont 41 sur 76 sont classés parmi les Pays moins avancés (PMA), de poursuivre la libéralisation de leur secteur agricole. Les effets dévastateurs sur la production alimentaire et l'agro-industrie naissante sont prévisibles.

↳ Les entreprises de l'agro alimentaire profitent de la crise

Les entreprises de l'agroalimentaire profitent largement de la crise : si les denrées alimentaires sur le marché proviennent de producteurs nationaux, les profits sur des prix plus élevés sont habituellement récoltés par des entreprises et autres intermédiaires qui achètent les produits auprès des agriculteurs et les vendent à un prix

élevé. Si les produits proviennent du marché international, les sociétés multinationales, qui contrôlent ce marché très concentré, définissent à quel prix les produits sont achetés dans le pays d'origine et à quel prix ils sont vendus dans le pays importateur.

--
2- Les «subprimes» sont des crédits à risques accordés aux Etats-Unis à une clientèle peu solvable, sur la base d'une majoration d'intérêts.

3- Le dumping est une pratique commerciale qui consiste à vendre sur les marchés mondiaux des produits à des prix inférieurs aux coûts de production.

↳ Les responsabilités européennes

Il convient de rappeler la forte responsabilité de l'UE dans cette libéralisation des échanges dont on voit les effets catastrophiques aujourd'hui : son poids dans les organismes internationaux est important et elle négocie plusieurs accords de libre-échange avec des pays du Sud. Par ailleurs, depuis plus de vingt ans, la PAC vise à promouvoir le développement des exportations à bas prix. Cette politique

favorise une agriculture productiviste basée sur de grandes exploitations avec de fortes conséquences sur les pays du Sud (dumping sur leurs propres marchés intérieurs, impact social et environnemental des monocultures d'exportations au Sud destinées à répondre à la dépendance européenne en protéines...)

■ ILLUSTRATIONS DE LA SITUATION : retour sur la crise alimentaire & agricole

➔ Simon Adjei-Mensah, un des responsables du GAWU (General Agricultural Worker's Union), syndicat ghanéen de travailleurs agricoles

Dans les années 70, la Banque Mondiale et le FMI ont lancé des PAS au Ghana. Alors que le secteur agricole regroupait 60% de la population active, la conditionnalité des aides mises en place a entraîné une diminution du nombre de travailleurs agricoles. En effet, comme il fallait réduire les dépenses publiques et que beaucoup d'emplois publics étaient dans le domaine de la formation et de l'accompagnement du secteur agricole, ce sont ces emplois qui ont été supprimés.

Face à cette situation, le GAWU a créé en 1979 une «division syndicale auto-emploi» pour aider les travailleurs à rechercher du travail. La plupart de ceux qui ont été appuyés, ont été dirigés vers l'agriculture paysanne

Des plantations de bananes appartenant à l'Etat ont également été fermées ou vendues à des entreprises privées. Parallèlement, le marché agricole a été libéralisé et mis en concurrence avec les pays développés. Des entreprises de l'agrobusiness se sont installées et des petits producteurs ont été expropriés.

Exemple : Dole, compagnie fruitière, a acquis 2000 hectares pour la culture banane dont 90 % du management est assuré par des expatriés. Les populations qui habitaient dans les villages entourés par ses terres ont été contraintes de travailler dans cette plantation dans des conditions de travail et de salaires déplorables. Comme ces populations ont peu de connaissance de leurs droits, elles ne se rendent pas compte du niveau de leur exploitation.

➔ Rajagopal P. V, leader indien d'«Ekta Parishad», mouvement des paysans sans-terres indiens

Aujourd'hui, il est primordial de réfléchir à des politiques qui permettent de fournir de la nourriture à tous dans la mesure où il y a assez de terres disponibles. Le problème, c'est que la terre est distribuée à ceux qui veulent faire du profit.

C'est pourquoi, un combat est mené en Inde au sein du mouvement «Ekta Parishad» pour aider des populations pauvres à obtenir un lopin de terre pour leur alimentation. Avec cette nourriture, ils pourront envoyer leurs enfants à l'école. Si la terre ne leur est pas donnée, la plupart vont migrer dans les villes, s'entasser dans les bidonvilles et ne seront probablement pas éduqués.

La terre est pourtant largement distribuée à des grandes compagnies d'extraction minière qui expulsent des villages entiers. De plus en plus d'hectares sont également consacrés à la production d'agro-carburants.

L'argument de la crise alimentaire est aujourd'hui utilisé pour dire qu'il faut donner encore plus de terres aux multinationales car elles produisent davantage et qu'on ne peut pas compter sur les petits paysans pour assurer la production. En

conséquence, on constate un fort taux de suicide chez les paysans indiens soit 1 millions en 10 ans.

Pourtant, une loi existe en Inde afin de limiter à 15 hectares la propriété foncière, mais elle n'est pas appliquée ou détournée. D'ailleurs, les personnes qui violent la loi sont présentes au Parlement. Il est également possible de posséder une terre au bout d'un certain nombre d'années de production, mais il faut être enregistré sur des bases de données gouvernementales ce qui a un coût financier élevé.

Actuellement, une bataille forte est en train de se mener sur l'accès à la terre en Inde. Le mouvement «Ekta Parishad» a lancé une mobilisation importante pour rendre le gouvernement responsable devant l'inégale distribution de la terre. C'est seulement après une marche de 25 000 personnes sur 350 km de route en octobre 2007, que cette question a été mise au goût du jour au niveau gouvernemental.

de leurs droits, elles ne se rendent pas compte du niveau de leur exploitation.

■ DEBAT / QUESTIONS

- La crise alimentaire est bien une crise liée au prix des produits et non pas à leur production. Le problème du prix vient de la spéculation effrénée qu'il y a autour de nous et dont nous sommes tous responsables. Il y a donc une part importante de responsabilité individuelle dans la situation actuelle.
- Quelqu'un du public venant de la République Démocratique du Congo, a avancé le fait qu'il fallait tempérer l'analyse faite précédemment des PAS. En effet, selon lui les PAS ont eu l'avantage de faire disparaître des entreprises publiques qui ne vivaient que de subventions. Il faut donc étudier chaque pays au cas par cas pour déterminer l'effet des PAS et ne pas apporter de réponse globale. De plus, il faut rappeler la responsabilité des gouvernements africains dans la situation de crise actuelle.
- Le Président d'Afrique Verte au Mali, présent dans le public, a souligné le fait que le terme «émeutes de la faim» n'était pas adapté à la situation réelle des pays du Sud. En effet, il s'agit en réalité d'une lutte pour la hausse du pouvoir d'achat. Au Burkina Faso et au Mali, les populations réclament simplement à leurs gouvernements de pouvoir profiter davantage des fruits de la croissance.

■ COMMENT REPONDRE DURABLEMENT A LA CRISE | Par Ambroise Mazal, CCFD _

A la crise actuelle due à la hausse des prix, vient s'ajouter une crise structurelle ancienne qui est le résultat de choix politiques et de choix de développement.

Face à cette situation, une diversité de réponses pourrait être apportée sur les modèles agricoles à mettre en place.

Dans la déclaration finale adoptée lors du dernier sommet de la FAO à Rome, les pays membres ont délivré un message contradictoire et inconsistant sur les moyens de résoudre la crise actuelle, mettant ainsi en avant un vrai problème de gouvernance mondiale.

D'une part, il a été largement avancé qu'il fallait appuyer les productions locales pour renforcer l'agriculture familiale, et d'autre part qu'il fallait se diriger vers une plus grande libéralisation des échanges agricoles. Au-delà de principes tels «qu'éliminer la faim et garantir la sécurité alimentaire», il n'y pas eu de vrai engagement sur les solutions à apporter. Il n'y a d'ailleurs pas eu de positions sur les agrocarburants.

La seule idée originale lancée au cours de ce sommet a été celle de la France, qui a proposé la mise en place d'un «partenariat mondial» en matière de sécurité alimentaire, reposant sur 3 piliers :

- La gouvernance : mise en place d'un groupe international sur la sécurité alimentaire pour adopter une stratégie mondiale et en assurer le suivi ;
- L'expertise : création d'un groupe international de scientifique sur la sécurité alimentaire à l'image du GIEC en matière de changement climatique ;
- Le financement : une re-mobilisation de la communauté financière internationale à travers la création d'une facilité mondiale pour la sécurité alimentaire qui serait gérée

par le Fonds International de développement agricole (FIDA).

Au vu de l'ampleur de la crise actuelle, il est pourtant essentiel d'entreprendre plusieurs chantiers :

- ▶ **Réhabiliter les politiques publiques agricoles et de sécurité alimentaire** pour permettre aux Etats de réinvestir dans l'agriculture et soutenir les producteurs pour tourner la page aux programmes d'ajustement structurels.
- ▶ **Reconnaître le droit à la souveraineté alimentaire dans le droit international et les accords commerciaux.** En effet, il n'est pas cohérent de mener des politiques publiques s'il n'y pas de cadre de protection.
- ▶ **Mettre fin à la «schizophrénie» des institutions financières internationales** avec d'un côté les organisations des Nations Unies comme la FAO, et de l'autre les institutions de Bretton Woods qui ne jurent que par le libre échange et qui ont des prérogatives plus importantes qu'au départ. Pourtant, ce sont les mêmes Etats qui sont présents dans ces institutions.
- ▶ **Réinvestir dans le secteur agricole à la hauteur des enjeux.**
- ▶ **Associer la société civile (organisations de producteurs, ONG) dans la gouvernance des politiques.**
- ▶ **Réorienter les politiques en cours :** négociations des APE, projets de développement des agrocarburants...

■ DEBAT / QUESTIONS

- **Simon Adjei-Mensah**

Dans son combat au quotidien auprès des paysans vulnérables, il essaie de les faire travailler ensemble, de les organiser. Il a constaté que ce dont ils ont le plus besoin en premier, ce n'est pas de l'argent, mais d'une école pour leurs enfants, d'une route, d'une clinique, d'eau potable...

Le soutien des organisations internationales est donc essentiel.

- ▶ Il est important de mentionner le problème démographique dans la crise actuelle, dans la mesure où d'ici 2050 il faudra nourrir 9 milliards d'être humains.

- ▶ Il y a quelque chose de positif à retirer de la crise actuelle : elle remet au goût du jour l'autonomie alimentaire et l'agriculture familiale. Il faut maintenant voir dans quelles mesures les politiques vont être changées pour appuyer l'agriculture familiale.

- **Rajagopal P.V**

Selon lui, tant qu'il y aura de l'insécurité alimentaire, il y aura toujours des problèmes de démographie galopante. L'agriculture doit absolument sortir de l'OMC car on ne peut pas commercer l'alimentation. La nourriture est presque quelque chose de spirituel.

des fruits de la croissance.

© Confédération Paysanne



QUELLES POLITIQUES AGRICOLES METTRE EN PLACE ?

■ SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE PRÉCÉDENTE

| Par Laurent Levard, Fédération Artisans du Monde

L'analyse de la crise agricole et alimentaire a bien fait ressortir l'idée qu'elle était la conséquence de choix politiques : dérégulations des marchés, désengagement des Etats dans les politiques agricoles... La responsabilité de l'UE a d'ailleurs été largement rappelée.

Cette crise peut être à la fois interprétée comme un risque et une opportunité :

- ▶ Le risque est lié à un problème d'interprétation. La situation actuelle pourrait être utilisée pour justifier des politiques de soutien à l'agro-business, au nom de l'idée qu'il serait plus à même de produire massivement que l'agriculture familiale.
- ▶ On voit actuellement les dégâts engendrés

par la dépendance alimentaire de certains pays. L'opportunité peut donc être saisie pour remettre au centre des préoccupations la souveraineté alimentaire.

Aujourd'hui, la mise en place de politiques agricoles ambitieuses est une des voies à suivre pour faire face à cette crise. Les réformes agricoles peuvent être une source de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Cette nouvelle matinée va donc être consacrée à l'étude plus précise des politiques agricoles (définition, objectifs) et sera illustrée par les exemples maliens et brésiliens.

■ FACE AU DÉFI ALIMENTAIRE, QUELS OBJECTIFS ASSIGNER À UNE POLITIQUE AGRICOLE ?

| Par Marc Dufumier, professeur d'agriculture comparée et de développement agricole à AgroTech Paris

➔ QU'EST CE QU'UNE POLITIQUE AGRICOLE ?

Une politique agricole fait référence à l'ensemble des interventions de l'Etat, conçues et mises en œuvre au nom de "l'intérêt général", en vue d'infléchir le développement agricole. Elle se met en œuvre en conformité avec la politique économique générale du gouvernement.

Les objectifs généraux d'une politique agricole peuvent être : la croissance économique, la répartition des revenus, la création d'emplois,

un environnement agréable, le maintien de potentialités productives à long terme, la sécurité et la souveraineté alimentaire.

Des objectifs spécifiques peuvent également être à l'origine d'une politique agricole comme fournir des aliments aux diverses classes sociales, fournir des matières premières aux autres secteurs de l'économie, créer des emplois en zone rurale, protéger l'environnement...

➔ LES INSTRUMENTS

Il existe un très large éventail d'instruments que les gouvernements peuvent utiliser pour atteindre leurs objectifs en matière d'agriculture.

↘ Les politiques des prix

Le gouvernement peut intervenir sur les prix selon 3 objectifs :

- Des prix rémunérateurs pour favoriser les agriculteurs ou les consommateurs ;
- Des prix incitatifs afin que les agriculteurs soient incités à produire seulement certains produits ;
- Des prix stables.

↘ Les régulations de prix sur le marché national

Les gouvernements peuvent intervenir pour réguler le marché par des organismes de promotion, des organismes de régulations (subventions, quotas) ou par des offices de

commercialisation qui visent la stabilisation des prix en garantissant le prix d'achat aux producteurs.

Les soutiens publics à l'agriculture sont

largement pratiqués au sein des Nations les plus riches et ruinent les paysans du Sud .L'ensemble des soutiens publics à l'agriculture dans les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) totalisent 300 milliards de dollars dont 140 pour l'Union européenne. Les subventions à l'exportation

accordées aux 25 000 producteurs de coton nord-américains sont de l'ordre de 3.8 milliards de dollars, un montant supérieur au PIB (Produits Intérieur Brut) du Burkina Faso où 2 millions d'agriculteurs dépendent de la production de coton.

↳ La protection aux frontières

Une politique agricole se complète d'une politique commerciale qui peut se traduire par des droits de douane (fixes, proportionnels, variables), des barrières non tarifaires (contingentement à l'importation), des taxes ou subventions à l'exportation ou des accords commerciaux internationaux.

La protection aux frontières est nécessaire car certains agriculteurs du Sud, dont l'outillage reste

encore exclusivement manuel, ne peuvent résister aux importations alimentaires en provenance des pays du Nord. En effet, la productivité du travail est presque 200 fois inférieure dans certaines exploitations paysannes des pays du Sud que dans les entreprises hautement mécanisées du Nord. C'est la différence de productivité qui est constatée entre la région de Casamance au Sénégal et la Louisiane aux Etats-Unis.

↳ Les politiques d'aides aux investissements

Elles peuvent prendre différentes formes :

- financement public d'infrastructures et de services agricoles. En Afrique, le manque d'infrastructures est l'un des obstacles principaux à la compétitivité des agricultures africaines.
- subventions pour l'achat d'intrants ou de matériel

- crédit agricole et rural...

Marc Dufumier mentionne qu'il est plus favorable à des subventions directes aux intrants plutôt qu'au crédit. En effet, en cas de problème climatique par exemple, certains agriculteurs ne pourront pas rembourser leur crédit.

↳ Les politiques foncières

Les objectifs peuvent être une distribution plus équitable du foncier agricole ou la réduction des coûts d'accès au foncier. Des réformes agraires du type expropriations, redistributions et distributions de titres de possession ou de

propriété peuvent être menées. Des régulations des régimes d'accès sont également possibles comme une réglementation des différents contrats, la mise en place de droit d'accès aux terres publiques.

↳ Les politiques de recherche et de développement technologiques

De telles politiques peuvent permettre de déterminer les productions et les techniques à promouvoir, les possibilités pour augmenter la productivité sans créer du chômage...

Pour Marc Dufumier, l'agro-écologie est

la technique d'avenir : reconnaissance de l'écosystème comme étant l'objet de travail des agriculteurs, réconciliation de l'agriculture et de l'élevage et surtout privilégier des circuits courts entre producteurs et consommateurs.

■ DEBAT / QUESTIONS

- *N'y a-t-il pas un entre deux à trouver entre agriculture familiale et capitaliste ?*

Marc Dufumier : L'agriculture capitaliste est une agriculture de grandes surfaces, fortement spécialisée, qui est destructrice pour l'environnement et qui ne crée pas d'emplois. Il faut y mettre fin et promouvoir l'agriculture familiale.

En effet, les capitalistes investissent dans le capital pour dégager un taux de profit. Si le taux de profit est plus élevé ailleurs, ils vont déplacer

le capital. Ainsi, dans les grandes exploitations capitalistes, si le tracteur est plus productif que la main d'œuvre, ils vont la renvoyer alors que dans l'agriculture familiale, la préservation de l'emploi est essentielle.

Par ailleurs, les capitalistes vont investir en amont et en aval du processus agricole mais pas dans la partie récolte, qui comporte beaucoup trop de risques pour eux.

■ EXEMPLES CONCRETS DE POLITIQUE AGRICOLE

➔ Faliry Boly, secrétaire général de l'AOPP (Association des Organisations Professionnelles Paysannes) du Mali

Au Mali, le problème du foncier est crucial. A Niono, au nord de Ségou, comme dans l'ensemble de la zone de l'Office du Niger (c'est l'un des périmètres irrigués d'Afrique de l'ouest le plus étendu) une gestion dite «concertée» de la riziculture est appliquée : les producteurs se voient attribuer une parcelle de terre à cultiver, tandis que l'Office leur fournit des conseils et surtout l'eau. A chaque récolte, les paysans doivent payer une redevance - eau, calculée en fonction de la surface exploitée. S'ils ne s'en acquittent pas, ou avec retard, ils risquent l'expulsion de leur parcelle.

Les programmes d'ajustement structurel qui ont été mis en œuvre ont entraîné une restructuration de l'Office du Niger. La Banque Mondiale a aménagé des parcelles attribuées à des nouveaux producteurs à qui on donne des possibilités de crédit. Pour lui c'est dangereux car quand il y a des difficultés, les agriculteurs doivent donner ces terres en gage.

Aujourd'hui, il y a une forte spéculation dans l'attribution des parcelles. Du coup, beaucoup de terres sont rachetées par des grandes

entreprises. Il n'y a pas de consultation des agriculteurs, les décisions sont donc prises par des hommes politiques qui n'y connaissent rien. Selon lui, le gouvernement défend le modèle de l'agrobusiness alors qu'il est préférable de conserver l'agriculture familiale en lui donnant les moyens d'évoluer.

Actuellement au Mali, un décret d'application pour la mise en place d'une loi d'orientation agricole est en cours. La Confédération Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) a été largement intégrée dans le processus d'élaboration. Il y a vraiment eu un gros combat pour que cette loi prenne vraiment en compte les préoccupations des paysans. De gros espoirs sont donc mis dans ce projet en ce qui concerne la problématique foncière.

Selon Faliry Boly, de manière générale, l'agriculture africaine a besoin de sécurité foncière. Il faut vraiment éviter que des multinationales viennent s'implanter, ce qui est de la responsabilité des pays du Nord.

➔ Douglas Estevam, membre de la Coordination nationale du secteur culture et communication, Mouvement des Sans terre, Brésil

Comme il l'a été mentionné précédemment, une politique agricole fait partie intégrante d'une stratégie plus globale d'un pays. Aujourd'hui, le Brésil est un pays émergent si on tient compte de son entrée dans la globalisation des marchés. Sa politique agricole a d'ailleurs gagné une autre dimension.

La réforme agraire brésilienne est un héritage de la structure sociale issue de la colonisation qui a forgé la structure foncière du pays. Selon les époques de l'histoire du pays, l'agriculture a joué un rôle différent. Toutefois, la voie d'une répartition équitable des richesses n'a jamais été choisie. Après les années 90 (surtout en 1994), l'agriculture a joué un rôle important dans l'économie du pays au niveau de la stabilité monétaire et du contrôle de l'inflation et cela grâce à la participation du capital financier. C'est à cette époque que l'agro-business a commencé à être favorisé.

Aujourd'hui 1% des propriétaires brésiliens contrôlent 46% de l'ensemble des terres et les 22 plus grands propriétaires contrôlent 8% du territoire.

La réforme agraire n'a pas été mise en place avec le Président Lula. Mais, à son arrivée au pouvoir en 2002, il a constitué un groupe d'intellectuels

pour donner un deuxième élan à cette réforme. Le programme est parti de l'observation de certaines données du gouvernement brésilien qui faisaient état d'un 1 million de familles sans terre. 6 ans après son arrivée, on constate que la moitié de ces familles ont pu s'installer. Le développement de l'agro-business a entraîné une forte augmentation du prix des terres et met en difficulté la mise en place de réformes agraires.

Aujourd'hui, la première production du pays est le soja qui s'étend sur 21 millions d'hectares, la deuxième est la canne à sucre avec 6 millions d'hectares et une prévision de doublement d'ici 2015. La production d'eucalyptus est quant à elle de 5.5 millions d'hectares. Ces productions constituent les principales cultures de l'agro-business et on y constate une exploitation croissante des travailleurs en termes de salaire.

Le Mouvement des Sans Terre (MST) collabore avec d'autres mouvements brésiliens pour mettre en place une réforme agraire juste, mais également pour défendre l'accès à l'éducation, à la santé, la mise en place de coopératives...L'axe privilégié de cette réforme c'est l'agriculture biologique et l'agriculture de subsistance. Le MST regroupe 1,5 millions de personnes : après

25 ans de combat, 350 000 familles se sont vues attribuée des terres et environ 100 000 sont en attente. De plus, il y en a encore 100 000 familles qui demandent un bout de terre à travers d'autres mouvements sociaux et 1 million qui ont déposé une demande officielle auprès de l'Etat.

Le MST ne comprend pas le projet de développement adopté pour le pays dans lequel il n'y a pas de place pour les paysans.

Le programme consiste à développer essentiellement l'agro-business en déniaient le potentiel des autres paysans. Un des gros obstacles à l'évolution des choses c'est de toute façon le lien avec le politique car les plus grands propriétaires sont des députés ou des gouverneurs.

Il faut donc une limite à la propriété privée, c'est ce que demandent les mouvements sociaux.

■ DEBAT / QUESTIONS

- *Le Président brésilien tente d'exporter vers les autres pays du Sud comme le Bénin et le Mali les dégâts faits dans son propre pays. Notamment, il tente de promouvoir la production d'agro-carburants.*
- *Quel cadre multilatéral adopter pour favoriser le développement de la paysannerie ?*

Simon Adjei-Mensah : pour lui, le problème de la faim peut se résoudre en concertation avec les populations elles mêmes. En aucun cas ce sont les organismes internationaux qui vont trouver les solutions. Il convient donc d'identifier les organismes locaux en mesure de travailler avec les agriculteurs.

Marc Dufumier : une régulation internationale est nécessaire sous la gouvernance d'une institution car on ne peut pas laisser l'agriculture être traitée dans le cadre d'accords bilatéraux.

Les organisations des Nations Unies ont souvent failli par excès de bureaucratie, alors que l'OMC a failli par excès de non respect démocratique. Pour lui, on ne peut pas prôner le libéralisme seulement dans un sens et donc si on libéralise l'agriculture, il faut ouvrir aux migrations ainsi qu'aux substances illicites.

La solution est la relocalisation afin que chacun produise proche de chez soi et que les circuits de circulation soient restreints. Par ailleurs, il faut que les terres soient mieux réparties.



LA PAC EN QUESTION

■ SYNTHÈSE DES DÉBATS | Par Laurent Levard, Fédération Artisans du Monde

La matinée précédente a été centrée sur les politiques agricoles, ses objectifs et ses instruments. Les débats et échanges ont largement mis en avant la question du foncier et l'importance d'associer des organisations paysannes dans la mise en place de politiques agricoles.

Cette dernière partie du module va se focaliser sur l'exemple de la politique agricole, la Politique agricole commune (PAC) : son évolution, ses impacts ainsi que les revendications portées par la société civile à l'occasion de son bilan de santé et de sa prochaine réforme de 2013.

■ ÉVOLUTION DE LA PAC : HISTORIQUE ET ENJEUX

| Par Dominique Lebreton, Confédération Paysanne

Indépendance alimentaire, stabilité des marchés, augmentation de la productivité agricole et prix raisonnables, tels étaient les objectifs initialement assignés à la PAC dès 1962.

Plutôt que de parler de la PAC, il est préférable de parler des PAC car de son origine à aujourd'hui, elle a profondément changé de cap et de sens. Son évolution est largement liée au contexte international notamment à travers le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade), puis l'OMC.

➔ LES ANNEES 1965 - 1975

En 1962, la Commission européenne met sur pied les premières Organisations Communes de Marché (OCM) pour les produits agricoles les plus stratégiques.

L'Europe agricole repose alors sur trois piliers : **le marché unique par un prix unique** avec la mise en place de mécanismes de prix garantis liés aux produits ; **la préférence communautaire**, obtenue grâce à des protections aux frontières et

la solidarité financière, consistant à faire cotiser les pays dans un fonds commun (le FEOGA) en proportion de leur puissance économique.

L'assurance donnée aux agriculteurs que leur production sera achetée stimule largement la production (surtout pour les produits les plus soutenus : blé, lait, viande bovine, sucre..), facilitée par les progrès techniques.

➔ LES ANNEES 1975 - 1985

Les produits agricoles deviennent excédentaires par rapport aux besoins de la population européenne et l'Europe affirme sa vocation exportatrice. **Ces nouveaux excédents coûtent chers en raison des aides à l'exportation**, ce qu'on appelle les « restitutions » (soit des aides accordées aux producteurs exportateurs compensant la différence entre les prix du

marché européen et les prix mondiaux) et **les aides au stockage**.

On constate que l'UE atténue progressivement l'efficacité des mécanismes de soutien des prix et lie son intervention à des contingents de production : ce sont les « droits à produire » qui font leur apparition dont les quotas laitiers.

➔ LES ANNEES 1985 - 1995

Confrontés à une baisse tendancielle des prix, les agriculteurs sont obligés de produire toujours plus pour conserver leur revenu, ce qui concentre les productions, et favorise les excédents. Les dépenses budgétaires s'envolent du fait de la croissance de la production aidée et des records des quantités stockées.

A partir de 1986, l'agriculture figure dans les négociations internationales du GATT. La PAC est alors attaquée de toute part en raison des ses barrières tarifaires et de ses exportations

subventionnées. **L'UE se voit donc contrainte de revoir sa politique agricole avec une réforme radicale des aides qui aboutit en 1992.**

Les prix garantis sont alors rapprochés du niveau très inférieur où fluctuent les marchés mondiaux et le gel des terres (jachères) est mis en place pour faire diminuer les stocks. Pour compenser la perte de revenus induite pour les producteurs, **des aides directes par hectare ou par tête d'animal sont mises en place**. La logique « marché » commence à prendre de l'importance.

➔ LES ANNEES 1995 – 2005

Des crises de confiance éclatent : la « vache folle », les pollutions agricoles (fertilisant, pesticide, insecticide...), les OGM et des nouvelles attentes sociales s'affirment : la traçabilité et la qualité, les paysages, l'environnement.

La conditionnalité des aides est alors introduite : en cas de non respect de normes environnementales européennes, les agriculteurs peuvent se voir couper leurs aides.

D'autre part, le « deuxième pilier » de la PAC est mis en place, destiné au développement rural. Il sera financé par la modulation, c'est-à-dire le transfert budgétaire progressif d'une partie des aides du premier pilier (qui regroupe les aides directes).

L'OMC a remplacé le GATT qui affirme la prédominance des négociations internationales pour orienter le commerce international. En 2003, les Accords de Luxembourg visent à mettre la PAC en conformité avec les prescriptions de l'OMC. En effet, les aides directes sont allouées en fonction des facteurs de production et à ce titre sont considérées comme faussant la concurrence.

Les aides deviennent donc découplées de la production : le système des droits à paiement unique (DPU) met en place des aides au revenu

calculées par exploitations. Les agriculteurs n'ont plus besoin de produire pour les percevoir. Ces aides peuvent être calculées de deux manières par les Etats membres :

- sur une base historique : les DPU sont calculés en rapportant la moyenne des aides perçues en 2000, 2001 et 2002 au nombre d'hectares ayant donné droit à ces aides.
- sur une base régionale : le plafond national de DPU est divisé en plafond régionaux qui sont répartis au prorata des hectares éligibles régionaux.

On assiste alors à une remise en cause radicale des principes fondateurs initiaux de la PAC avec le transfert d'une politique d'intervention publique de soutien des prix au bénéfice d'une politique d'aides directes non liées à la production.

Toutefois, si les réformes de 2003 ont permis d'enrayer la hausse des dépenses communautaires, elles n'ont pas résolu le problème de la très inégale répartition des aides entre producteurs. **En effet, en 2005, 11% des exploitants se partageaient ¾ des aides directes.**

➔ LE BILAN DE SANTE DE 2008

Des crises de confiance éclatent : la « vache folle », les pollutions agricoles (fertilisant, pesticide, insecticide...), les OGM et des nouvelles attentes sociales s'affirment : la traçabilité et la qualité, les paysages, l'environnement.

La conditionnalité des aides est alors introduite : en cas de non respect de normes environnementales européennes, les agriculteurs peuvent se voir couper leurs aides.

D'autre part, le « deuxième pilier » de la PAC est mis en place, destiné au développement rural. Il sera financé par la modulation, c'est-à-dire le transfert budgétaire progressif d'une partie des aides du premier pilier (qui regroupe les aides directes).

L'OMC a remplacé le GATT qui affirme la prédominance des négociations internationales pour orienter le commerce international. En 2003, les Accords de Luxembourg visent à mettre la PAC en conformité avec les prescriptions de l'OMC. En effet, les aides directes sont allouées en fonction des facteurs de production et à ce titre sont considérées comme faussant la concurrence.

Les aides deviennent donc découplées de la production : le système des droits à paiement unique (DPU) met en place des aides au revenu calculées par exploitations. Les agriculteurs

n'ont plus besoin de produire pour les percevoir. Ces aides peuvent être calculées de deux manières par les Etats membres :

- sur une base historique : les DPU sont calculés en rapportant la moyenne des aides perçues en 2000, 2001 et 2002 au nombre d'hectares ayant donné droit à ces aides.
- sur une base régionale : le plafond national de DPU est divisé en plafond régionaux qui sont répartis au prorata des hectares éligibles régionaux.

On assiste alors à une remise en cause radicale des principes fondateurs initiaux de la PAC avec le transfert d'une politique d'intervention publique de soutien des prix au bénéfice d'une politique d'aides directes non liées à la production.

Toutefois, si les réformes de 2003 ont permis d'enrayer la hausse des dépenses communautaires, elles n'ont pas résolu le problème de la très inégale répartition des aides entre producteurs. **En effet, en 2005, 11% des exploitants se partageaient ¾ des aides directes.**

↘ Le projet de la Commission européenne

Un « bilan de santé » de la PAC à mi-parcours est engagé en 2008 afin de procéder à des ajustements de la réforme de 2003 et d'engager une réflexion prospective pour la mise en place d'une nouvelle PAC à l'horizon 2013. Les discussions ont été initiées le 20 novembre 2007 à travers la communication de la Commission européenne (CE) au Conseil et au Parlement européen. Ces discussions sont censées aboutir à une nouvelle législation avant la fin de l'année. Les propositions de la CE sont de trois ordres :

• **Simplification du régime de paiement unique**

La CE souhaite inciter les Etats membres à sortir du modèle historique du paiement unique et répartir les aides sur la base d'un montant unique à l'hectare entre les agriculteurs d'une même région. Elle veut introduire un plafond et un plancher pour les paiements des agriculteurs.

Par ailleurs, la Commission souhaite renforcer le découplage des aides sauf dans les régions où le niveau de production est faible, mais important sur le plan environnemental et économique.

• **Saisir de nouvelles opportunités et mieux répondre aux attentes du marché**

La Commission envisage une réflexion sur la

↘ Réaction de la Confédération Paysanne

1] La Commission Européenne (CE) ne définit pas d'objectifs pour la PAC, mais de nouveaux défis à relever : changement climatique, agro-énergies, gestion de l'eau

- Pour la Confédération paysanne, il faut d'abord préciser quels objectifs sont assignés à la PAC soit assurer :
 - ▶ la souveraineté alimentaire,
 - ▶ le développement de l'emploi et la garantie du revenu des paysans,
 - ▶ une agriculture paysanne et durable

2] La CE envisage l'abandon des outils de régulation des marchés (quotas, intervention sur les céréales) au profit des « signaux du marché » et propose de développer le découplage des aides.

- Pour la Confédération paysanne, il faut maintenir et développer les Organisations Communes de Marché par produit, avec notamment les outils suivants :
 - ▶ Maîtrise des volumes produits : adéquation de l'offre à la demande alimentaire, définition des volumes à produire pour garantir des prix stables et rémunérateurs ;

pertinence des outils de gestion de l'offre qui existent. Elle souhaite :

- ▶ Réduire les mécanismes d'intervention pour la plupart des céréales à l'exception du blé tendre. Elle justifie cette position par la montée en croissance des agro-carburants et la hausse de la demande des céréales.
- ▶ Supprimer le régime des quotas laitiers à l'horizon 2015 avec d'ici là des mesures transitoires.
- ▶ Mettre fin au mécanisme du gel obligatoire des terres et compenser ses effets bénéfiques sur l'environnement par des mesures de développement rural.

• **Relever des nouveaux défis**

Le développement rural doit répondre aux défis du changement climatique, de la biodiversité et de la gestion de l'eau. Selon elle, la lutte contre le changement climatique doit se faire à travers l'introduction des agro-carburants (10% de la consommation totale de carburants d'ici 2020) et le développement des énergies renouvelables (20% des énergies totales d'ici 2020). Les mesures de développement rural doivent donc être renforcées pour aller dans ce sens.

- ▶ Les outils de régulation des marchés tels que prix d'intervention, stockage public, protection aux frontières avec des droits de douane dissuadant les importations.
- ▶ La répartition des droits à produire entre les paysans : plafonnés et répartis pour encourager l'installation.
- ▶ Aides recouplées à la production, avec plafonnement par actif.

3] La CE envisage un volet développement rural fourre-tout pour la gestion de l'eau, les bio-énergies, le boisement, les mesures d'adaptation au changement climatique...

- Pour la Confédération paysanne, le deuxième pilier n'est pas une fin en soi. Le volet développement rural est légitime s'il répond aux objectifs :
 - ▶ de soutien de l'agriculture en zones défavorisées ;
 - ▶ d'installations nombreuses ;
 - ▶ de relocalisation des outils de production et de transformation ;
 - ▶ de soutien à des systèmes de production durables.

■ LA PAC, MENACE OU MODELE POUR LES AGRICULTURES FAMILIALES ET LA SECURITE ALIMENTAIRE DU SUD ?

| Par Pascal Erard, Comité Français pour la Solidarité Internationales

Les pays les plus pauvres sont-ils les plus vulnérables face à la hausse des cours mondiaux des céréales et de certains produits comme le lait ? Pas nécessairement, comme le montre les exemples de Madagascar et du Cameroun :

- Madagascar est un des pays les plus pauvres de la planète : il fait partie des PMA. Pourtant, il n'a pas connu d'émeutes de la faim car il a mené une active politique d'appui à la production de riz qui lui a permis de devenir autosuffisant. A terme, il devrait être exportateur.
- Le Cameroun est plus riche que Madagascar, il ne fait pas partie des PMA. Cependant, il a négligé l'agriculture et a fait le choix de dépendre des importations pour nourrir les villes. Il y a 2 ans l'ONG camerounaise ACDIC (Association Camerounaises de Défense des Intérêts Collectifs) avait lancé la campagne « aidez-les à nous nourrir » demandant au gouvernement de mettre en place une politique agricole permettant aux paysans de développer leur production (accès au crédit, à

la formation, aux intrants, protection face aux importations qui concurrencent la production locale...). Le gouvernement n'a quasiment rien fait malgré les 600 000 signatures recueillies par l'ACDIC. Résultat : plusieurs villes camerounaises ont été touchées par les émeutes de la faim.

La mise en place de politiques agricoles est donc une des solutions principales pour résoudre la crise actuelle, d'autant plus que 46% de la population active mondiale travaille dans le secteur agricole. Cette proportion peut atteindre 80 % dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, la grande majorité étant constituée d'agriculteurs familiaux.

Dans ce contexte, la PAC est souvent perçue comme un modèle (même si il est loin d'être sans défaut) dont devraient s'inspirer certains ensembles régionaux type comme la CEDEAO (Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest). Elle est également perçue comme une menace.

➔ LA PAC « MODELE »

Depuis sa mise en place en 1962, la PAC a relevé plusieurs des défis qui étaient alors posés aux pays européens. Dans les années 70, la PAC a permis à l'Europe d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. En garantissant des prix stables aux producteurs, elle a favorisé l'investissement dans l'agriculture et a ainsi permis d'augmenter la productivité. L'augmentation de la production

qui en a résulté a pu accompagner la croissance démographique et même au-delà, puisque l'UE est devenue l'une des premières puissances agricoles exportatrices. Toutefois, la PAC est loin d'être sans défaut : répartition inéquitable des aides entre productions et régions, dégradation de l'environnement, problème de santé publique...

➔ LA PAC « MENACE »

↘ Impact des exportations

La PAC a tellement encouragé la production à ses débuts, que dans les années 80 l'UE s'est retrouvée à la tête de montagnes de lait en poudre, de beurre, de blé... dont elle ne savait que faire. Afin d'écouler ces excédents et comme les prix intérieurs étaient supérieurs aux prix mondiaux, l'UE a décidé de les brader par coup de subventions à l'exportation qui permettent de produire à des prix inférieurs aux coûts de production.

Pour les paysans du Sud, il s'agit de concurrence déloyale, les produits européens arrivant sur leurs marchés à un prix artificiellement bas. Au mieux, cela empêchait le développement de filières locales. Au pire, certaines exploitations locales ne pouvaient survivre économiquement et fermaient leurs portes.

Les critiques sont moins vives sur ces fameuses

restitutions dans la mesure où dans les années 90, la signature de l'accord sur l'agriculture de l'OMC a imposé leur réduction de moitié et que certains produits ont connu une forte hausse de leur prix. Le ministre de l'agriculture français, Michel Barnier s'est positionné en faveur de l'arrêt de ces subventions de manière permanente, mais est favorable à leur maintien en cas de crise de certaines filières, comme actuellement dans le cas du porc. Pourtant les problèmes n'ont pas disparu. Il faut donc obtenir la suppression des subventions à l'exportation. L'UE en avait accepté le principe lors de la conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong en 2005 et était prête à le faire sous conditions d'ici 2013.

Signalons également la mise en place d'aides plus discrètes, dites découplées, qui peuvent indirectement favoriser les exportations à bas prix quand les cours mondiaux sont plus faibles.

En outre, il ne faut pas oublier que des exportations non subventionnées rentrent également en concurrence avec les économies locales. C'est le cas des morceaux de volaille : de plus en plus de consommateurs européens consomment des découpes de poulet en privilégiant les parties nobles (blanc et cuisses).

Les industriels comme Doux se retrouvaient avec des bas morceaux (ailerons, cous...) dont ils ne savaient que faire. Comme ils rentraient dans leur frais et faisaient leurs bénéfices sur les parties nobles, ils pouvaient vendre à faible prix les bas morceaux qu'ils exportent congelés vers certains pays d'Afrique de l'ouest.

↳ **Impact de certaines importations européennes**

En 1962, quand la PAC a été mise en place, les industriels européens de l'alimentation animale et les Etats Unis ont fait pression pour que les importations de protéines végétales, et en premier lieu le soja, ne soient pas taxées et puissent entrer librement sur le marché européen. Ils ont obtenu gain de cause et les agriculteurs européens se sont orientés vers les productions soutenues par l'UE (céréales, lait, sucre, viande bovine...). En revanche, ils ont délaissé la production de protéines végétales, celles-ci étant produites au départ aux Etats-Unis et aujourd'hui, de plus en plus au Brésil et en Argentine.

Cela entraîne une dépendance de l'Europe pour ces produits qui peut être dangereuse. En 1973, par exemple, les Etats Unis avaient décrété un embargo sur les exportations de soja suite à une mauvaise récolte. Surtout, ce système profite avant tout à l'agro-business au détriment des paysans comme en témoigne ces propos d'une représentante de l'ONG argentine Incupo :

« Il y a encore quelques années toutes ces terres étaient essentiellement des exploitations familiales. Les gens y faisaient pousser du maïs, du manioc, du coton... bref, des cultures de subsistance qui permettaient à chacun de vivre, pauvrement certes, mais dignement. Aujourd'hui hélas, tout cela a bien changé car ces terres ont été vendues par l'Etat à de grands propriétaires, qui y produisent surtout du soja génétiquement modifié de manière industrielle. Entre la déforestation, l'utilisation massive de produits chimiques et l'exode rural des paysans, le soja est devenu un vrai fléau pour le Chaco comme pour le reste de l'Argentine. »

On peut craindre aujourd'hui que le développement de la consommation d'agro-carburants aura les mêmes impacts, dans la mesure où il reposera pour une part importante sur des importations.

■ **PROPOSITIONS POUR UNE PAC PLUS FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT**

| Par Stéphanie Margot, Fédération Artisans du Monde

Au vu de l'ensemble des enjeux qui sont liés à l'agriculture (alimentation, environnement, changement climatique développement rural...), le calendrier actuel autour du bilan santé et de la définition des orientations de la PAC après 2013 est l'occasion pour différents types d'acteurs de s'impliquer dans le débat sur la PAC afin d'influencer la réorientation de la politique européenne (organisations écologiques, de solidarité internationale, syndicats agricoles, associations de consommateurs...)

➔ **PRESENTATION DE LA POSITION DE COORDINATION SUD**

Je vais commencer par vous présenter les positions défendues par Coordination Sud et plus particulièrement de la C2A, la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination Sud qui regroupe plusieurs organisations de solidarité internationale (CCFD, CFSI, FAdM, Gret, Iram, OF-AI, Peuples Solidaires, Secours Catholique, VSF-CICDA) qui agissent pour une prise en considération du sort des paysans du Sud dans les négociations commerciales internationales.

Pourquoi les membres de la C2A s'intéressent à la PAC ?

L'UE est le premier importateur et exportateur de produits agricoles dans le monde, de ce fait la politique agricole européenne a une influence importante sur les marchés mondiaux et donc sur les agricultures du monde entier. Les membres de la C2A défendent les agricultures

familiales au Nord comme au Sud comme modèle de développement durable, à ce titre ils s'intéressent à l'évolution de la PAC à l'heure de son bilan de santé.

Principalement, les ONG de développement défendent l'idée que la PAC doit avant tout poursuivre un objectif de souveraineté alimentaire. Cela signifie qu'il faut privilégier la production au niveau régional d'aliments consommés dans l'UE et que réciproquement, l'UE doit reconnaître aux autres pays le droit de se nourrir par eux-mêmes. Tous les pays doivent donc pouvoir mettre en place les politiques agricoles de leur choix.

Les membres de la C2A dénoncent les orientations actuelles prises par la Commission Européenne à l'occasion du bilan de santé de la PAC : les propositions formulées s'orientent vers

un renforcement du processus de libéralisation et ne permettent pas de répondre à l'objectif de souveraineté alimentaire.

La C2A appelle donc le gouvernement français à porter différentes demandes au niveau européen :

- **La suppression des subventions aux exportations d'ici 2013 ;**
- **Une veille sur les répercussions des exportations agricoles de l'UE sur les économies locales des PED pour éviter qu'elles n'aient des conséquences négatives.** Cette veille pourrait être assurée conjointement par la DG commerce et la DG agriculture.
- **Le maintien d'outils de régulation** tels que les prix d'interventions, les aides au stockage dans les filières stratégiques ou les quotas **de manière à orienter la production vers les besoins de l'UE ;**
- La mise en place d'une **vraie politique de production de protéines en Europe** pour

aller vers l'autonomie alimentaire de l'UE.

- **La révision des objectifs d'incorporation d'agro-carburants à l'horizon 2015** car cela ne peut pas se faire dans des conditions de production durable, respectueuse de l'environnement et des droits sociaux, dont le droit à l'alimentation, au Nord comme au Sud.
- **Le maintien de certaines aides couplées à la production** pour favoriser l'activité agricole dans les zones difficiles;
- **Le renforcement deuxième pilier** pour lancer une vraie politique de développement rural qui ne pénalise pas les pays du Sud mais il faut faire attention à ce que cela ne soit pas un «fourre-tout» (gestion risques, agro-carburants...)
- **La transition vers des aides découplées sur une base régionale** car le système actuel fige les inégalités existantes entre exploitations européennes en favorisant les agricultures traditionnellement exportatrices.

➔ **LA CAMPAGNE «L'AGRICULTURE EST MALADE : SOIGNONS LA PAC!» POUR UNE AGRICULTURE DURABLE AU NORD COMME AU SUD»**

De manière plus large, plusieurs organisations, à la fois des ONG de développement de Coordination Sud (CCFD, Peuples Solidaires, CFSI et la Fédération Artisans du Monde), mais également une organisation environnementale (les Amis de la Terre), un syndicat agricole (la Confédération Paysanne), Attac et le CRID, se sont associées pour lancer une campagne intitulée « *L'agriculture est malade : soignons la PAC! Pour une agriculture durable au Nord comme au Sud.* »

Cette campagne, lancée mi-avril, et qui va s'étendre jusqu'à fin 2008, est à la fois une campagne d'information mais également d'interpellation des décideurs français.

L'objectif de cette mobilisation est de permettre à l'ensemble de la société civile de se réappropriier le débat sur la PAC à travers différentes manifestations publiques, de proposer et de mettre en avant des propositions concrètes pour favoriser l'émergence d'une agriculture durable au Nord comme au Sud.

Sur la base du bilan de la PAC mis en avant dans les interventions précédentes, **les organisations de la campagne défendent l'idée que l'UE doit privilégier une politique agricole qui permette de nourrir la population européenne sur la base d'une agriculture durable, sans porter préjudice au développement d'une agriculture durable au Sud.**

Qu'est ce qu'une agriculture durable ? C'est une agriculture diversifiée, de qualité, qui satisfait en priorité les besoins des marchés locaux, qui crée des emplois et qui respecte l'environnement.

Pour aller dans ce sens, nous demandons, à travers une pétition adressée au ministre français de l'agriculture, que la PAC respecte un objectif de souveraineté alimentaire. Plusieurs revendications sont formulées :

- **Au niveau international**, la reconnaissance par les Nations Unies du «droit international à la souveraineté alimentaire». Ce droit doit également être respecté dans les négociations commerciales bilatérales ou multilatérales;
- **Au niveau européen**, l'UE doit proposer une réorientation de la PAC vers une production agricole durable. Pour cela :
 - **Il faut maintenir les outils de maîtrise de la production et de régulation des marchés** (prix intervention, aides au stockage) ;
 - **Il faut orienter les aides en fonction d'objectifs d'agriculture durable** (pas simplement les aides du second pilier). Cela est possible par un plafonnement des aides par actif et par exploitation mais également, par la mise en place de mesures incitatives

pour accompagner les agriculteurs vers cette agriculture durable.

- **Il faut mettre fin aux pratiques de dumping sur les marchés mondiaux**, permis par les restitutions mais également par les aides directes qui permettent de produire et d'exporter à des prix inférieurs aux coûts de production (d'où le plafonnement nécessaire)

- **Au niveau français, la réorientation de la PAC au niveau national doit aller dans le même sens qu'au niveau européen pour que les aides reçues se dirigent vers une agriculture de qualité.** La France dispose de moyens à sa disposition pour orienter

les systèmes d'exploitation et mieux répartir les soutiens publics, elle doit les utiliser. Notamment, elle peut permettre la mise en place de filières de qualité à plus grande échelle pour rémunérer davantage les produits sous appellation d'origine, sous labels, et issus de l'agriculture biologique.

Dans le cadre de cette campagne, de nombreux événements ont été organisés dans toute la France (conférence/ débat, projection...), des rencontres avec des élus locaux ont eu lieu.

La mobilisation se poursuit, notamment à travers une pétition qui sera remise au ministre de l'agriculture à l'occasion du Conseil informel des ministres européens de l'agriculture qui va se dérouler du 21 au 23 septembre à Annecy.

➔ POINT DE VUE DES PARTENAIRES DU SUD SUR LES PROPOSITIONS PRESENTEES

- **Simon Adjei-Mensah**

Il a souhaité rajouter une autre dimension à l'ensemble des revendications présentées, en parlant des APE en négociation entre l'UE et les pays ACP.

Au moment du lancement des accords de Cotonou, l'UE avait dit que ce partenariat allait aider l'Afrique. Toutefois, on se rend compte que le pouvoir de l'UE dans ces négociations est bien supérieur à celui des autres pays africains. En outre, l'UE avait dit qu'en plus de la négociation par pays, elle négocierait par blocs régionaux. Pourtant, en décembre des pays ont dû signer individuellement des accords intérimaires avec l'UE comme le Ghana. Une pression forte a été exercée par les multinationales qui possèdent des plantations de bananes. En effet, les négociateurs avaient précisé que si les accords n'étaient pas signés, il n'y aurait plus d'exportations de bananes vers l'Europe et d'autres fruits venant du Ghana.

- **Faliry Boly**

Il est en accord avec les propositions formulées par la société civile française, mais rajoute qu'il faut davantage se focaliser sur le foncier. En effet, beaucoup de familles sont chassées de leur terre.

Le problème au Mali, c'est que le statut de

l'agriculteur n'est pas encore bien défini pour pouvoir mettre en place une politique agricole telle que la PAC. Toutefois, la CEDEAO serait l'espace régional adéquate pour trouver une solution.

- **Douglas Estevam**

De manière générale, il remarque que les politiques agricoles se sont développées en faveur des grands exploitants, au Brésil comme en Europe.

Le Président brésilien Lula s'est largement positionné en faveur de la promotion des exportations vers l'UE (demande que l'UE mette fin à ses barrières douanières) montrant bien qu'il était davantage favorable aux grands propriétaires qu'au soutien à l'agriculture familiale. Aujourd'hui, l'aide accordée aux grands propriétaires est déjà largement supérieure à celle accordée à tous les petits paysans.

Lula a également formulé une demande en faveur d'une politique agricole qui assure la promotion des agro-carburants. L'objectif serait d'exporter du soja et de l'éthanol tout en important du riz, du maïs et du blé.

Selon Douglas Estevam, tout cela est très dangereux. Il faudrait tout d'abord donner de l'importance aux aspects sociaux dans le domaine de l'agrobusiness car il existe certaines formes d'esclavage.

■ DEBAT / QUESTIONS

- **Carlos Aguilar (du Costa Rica, travaille pour un réseau international agricole)**

Il précise que les positions présentées sont très importantes mais qu'il faut aller plus loin dans les revendications sur le plan international.

Selon lui, il faudrait se fixer deux objectifs principaux :

- arrêter la tendance actuelle qui consiste à transformer les aliments en marchandise ;
- sortir l'agriculture des négociations

multilatérales et mettre en place un vrai pacte international sur l'agriculture et alimentation. Toute politique régionale et toute négociation internationale devrait se soumettre à ce pacte. Pour lui, s'il l'on continue sur des schémas de négociation au niveau de l'OMC, de nombreux déséquilibres vont apparaître dans des régions du monde.

• *Une personne du public s'est interrogée sur le fait que dans la présentation de la campagne, les accords de Cotonou ne sont pas présentés.*

► Réponse : la campagne est centrée sur la PAC et le respect du droit à la souveraineté alimentaire au niveau international donc il n'y a pas de référence à ces accords en tant que tel. Toutefois, l'incohérence entre la politique agricole européenne et sa politique commerciale est largement mentionnée (exemple des négociations APE qui poussent à l'ouverture des marchés des pays ACP) D'ailleurs, plusieurs ONG françaises sont impliquées dans des campagnes de mobilisation contre les APE.

• *Quelqu'un du public a mentionné le côté « trop protectionniste » de la campagne en rappelant qu'il serait mieux de viser des objectifs faisables de protection comme des degrés de dépendance extérieure. Il rajoute qu'il est impossible de supprimer le commerce international mais qu'il faut supprimer son caractère inégalitaire.*

► Réponse : bien entendu les organisations de la campagne ne sont pas opposées au commerce mais affirment que :

- le soutien à l'agriculture est légitime et qu'il ne doit pas être au service de la concurrence,
- les pays du Sud doivent pouvoir protéger leur agriculture car leurs niveaux de productivité

sont largement inférieurs à ceux des pays du Nord. D'ailleurs, il convient de rappeler que l'Europe a longtemps protégé son agriculture.

- la spécialisation territoriale est une aberration et mène à des catastrophes sociales et environnementales. En effet, aujourd'hui, on échange n'importe quoi : le poulet européen est vendu à bas prix sur le marché international, nourri par du soja brésilien et argentin produit dans des conditions sociales et environnementales dramatiques. Ainsi, chaque ensemble régional doit en priorité produire pour lui-même.

• *Comment la relation entre sécurité et souveraineté alimentaire se fait dans la campagne ? De plus, quel est le lien entre les niveaux de revendications nationaux et internationaux ?*

La sécurité et la souveraineté alimentaire sont deux concepts différents : la sécurité alimentaire renvoie à l'accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisantes, alors que la souveraineté alimentaire fait référence au droit des populations, de leurs Etats ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire sans dumping vis-à-vis des pays tiers.

Dans la campagne, nous demandons le respect du principe de souveraineté alimentaire car aujourd'hui, les pays qui souffrent le plus de la crise alimentaire mondiale sont ceux qui n'ont pas pu l'appliquer et faire le choix de soutenir l'agriculture vivrière.

Concernant la portée de la campagne, elle reste plutôt nationale alors qu'elle aurait dû être européenne. La condition de sa réussite, c'est l'articulation des débats entre le local et l'international.

■ CONCLUSION

Suite à ces différents échanges, il ressort largement que les ONG doivent continuer à travailler sur les APE, mais également davantage s'investir sur la question du foncier, l'appui au renforcement de la société civile dans les pays du Sud et bien entendu le respect des droits sociaux au Sud.

Pour le moment, la mobilisation sur la PAC continue avec la campagne « *L'agriculture est malade : soignons la PAC ! Pour une agriculture durable au Nord comme au Sud !* ». Nous vous invitons donc à faire signer la pétition autour de vous ainsi qu'à venir à Annecy les 20 et 21 septembre où un grand rassemblement est

prévu en marge du Conseil informel des ministres européens de l'agriculture.

Plusieurs organisations locales (Confédération paysanne, Les Amis de la Terre, Attac, producteurs bio...) en lien avec leurs représentants au niveau national et européen, appellent tous les citoyens et associations concernés par les questions d'agriculture et d'alimentation à se mobiliser.

L'enjeu de cette mobilisation : rendre visible tous ceux qui défendent au quotidien une agriculture paysanne durable auprès des responsables politiques, du grand public, et de l'ensemble des agriculteurs, et exprimer nos revendications en faveur d'une PAC durable et solidaire.

